

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1<sup>re</sup> page: 5 fr. la ligne ; 2<sup>e</sup> page: 3 fr. la ligne  
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un fr. 10 fr. ; France et Etranger, 12 fr.

## Le Voyage Présidentiel et la Presse Algéro-Tunisienne

Nous avons déjà dit ce que nous pensons du voyage présidentiel qui, à notre avis, devrait être remis à des temps meilleurs parce qu'il grèvera lourdement nos budgets en un moment où nous n'avons pas trop de toutes nos ressources pour faire face aux charges qui nous écrasent.

Plusieurs journaux ont émis le même avis, citons, notamment, les « Annales Algériennes » qui publient de fort justes réflexions sur les conséquences financières qu'aura pour l'Algérie — et la Tunisie — le prochain voyage du Président de la République qui va s'accomplir en plein Ramadan en Tunisie puisque celui-ci commence le 25 avril, la veille ou l'avant-veille de son arrivée en Tunisie.

On nous dira peut-être que deux ou trois millions dans un budget de plus de deux cents cela n'a pas grande importance. C'est possible, mais le trimardeur qui peine et sue pour gagner sa maigre pitance n'est pas de cet avis lui qui aspire à payer le moins d'impôts.

Bref, pour en revenir à notre confrère algérois, voici ses réflexions auxquelles nous ne pouvons nous empêcher de nous associer en demandant que ce voyage expéditif et coûteux — accompli avec une suite de cent vingt personnes, elle devait être de 240 — soit remis à plus tard, dans deux ou trois ans quand nous serons sortis de notre situation financière actuelle.

Il y avait une fois dans le bled, un village de meskines où chacun tirait le diable par la queue. Tous les jours qu'Allah fait, ses habitants se plaignaient de leur misère extrême.

Or, un beau matin, le Kebir de l'endroit décida de faire une « ziara » dans le but avoué de recevoir le « Dey d'Alger » avec tous les honneurs dus à l'envoyé du commandeur des croyants. Et nos meskines voulant démontrer au puissant du douar leur attachement au Maître, sacrifièrent jusqu'à leurs derniers séquins...

L'histoire raconte que ce sacrifice pesa lourdement et longtemps sur les gens du village...

Les Délégations Financières ont agi ces jours derniers, comme les meskines de l'histoire. Le gouverneur venait de proclamer cette triste vérité : « Nous nous trouvons en Algérie à la limite des possibilités d'exigence fiscale », et si l'on nous avait demandé la plus petite augmentation sur les impôts déjà existants, tous nos délégués — y compris ceux qui ont partie liée avec l'Administration — se fussent levés comme un seul homme pour déclarer l'impossibilité d'écraser davantage les contribuables algériens.

Mais il a suffi de demander à l'Algérie une contribution de un million 600.000 francs pour recevoir M. Millerand — réception qui occasionnera du reste des dépenses plus importantes encore aux communes qui auront l'honneur d'assister au raid que le Président de la République accomplira en 11 jours, à travers l'Algérie — pour qu'aussitôt nos délégués s'empressent d'accepter une pareille dépense ?

« Vous comprenez, lui disait un des élus après ce vote mémorable, « il faut savoir avoir le geste dans de telles circonstances. Ce n'est pas tous les jours qu'on reçoit un Président de la République ! »

Certes, c'est vrai. Mais alors plaise au ciel que nous conservions longtemps M. Millerand car vraiment, l'Algérie subit déjà bien assez d'autres contributions

pour se payer le luxe d'ajouter trop souvent les frais d'une visite présidentielle à son budget...

Tout comme nos confrères nous savons qu'il ne sera tenu aucun compte de nos objections, nous avons tenu à les formuler ne voulant pas nous associer au gaspillage des deniers publics au quel nous allons assister, deniers qui trouveraient une meilleure affectation en ce moment où sévit une crise commerciale et financière sans pareille dans les annales nord-africaines et surtout en Tunisie, à tel point qu'il a fallu retarder de plusieurs mois le tirage d'une loterie de douze cent cinquante mille fr. destinés aux régions dévastées et à l'édification d'un monument à nos glorieux morts pour la patrie.

### BULLETIN

#### Chez les cheminots Plus de journée de 8 heures

*L'application de la loi de 8 heures, reconnue néfaste en France par son auteur lui-même, est sur le point d'être rapportée, en raison de la dépense formidable supplémentaire qu'elle occasionne.*

*Ici, en Tunisie, cette loi n'a jamais été promulguée aussi l'on se demande comment les cheminots sont parvenus à imposer à nos dirigeants ce qui occasionne au budget des chemins de fer de lourdes charges supplémentaires et aux usagers des relèvements de tarifs exagérés dont les recettes se ressentent c'est évident mais qu'ils ne sont plus en état de supporter.*

*Il y a quelques mois, le directeur général des Travaux Publics prit une résolution énergique, car il fallait arrêter la courbe des pertes et la journée de 8 heures reçut un premier accroc sérieux mais insuffisant.*

*Insuffisant parce que les pertes sont toujours considérables et que ni la compagnie ni le gouvernement n'ont les moyens ni n'entendent les solder pour permettre au personnel de jouir de trop de liberté, d'une liberté dont beaucoup malheureusement font un usage dont leur santé fait les frais par de trop fréquentes et prolongées stations là où il ne faudrait pas.*

*Si nous sommes bien renseignés, la journée de dix heures serait remise en vigueur bientôt sur tous les réseaux, toutefois, certains services pénibles, demandant un effort au-dessus de la moyenne, d'attention ou de travail, continueraient à jouir d'un supplément de repos hebdomadaire.*

*Pendant la période estivale, on chercherait à donner au personnel des compensations.*

*Et le jour où les cheminots auront repris le collier de dix heures par jour, on verra toutes les corporations suivre le mouvement et alors on pourra réellement dire que la vie chère aura vécu à la grande joie de tous car tout naturellement les prix descendront pour redevenir ce qu'ils étaient avant la guerre ou près de ce qu'ils étaient.*

## Echos et Nouvelles

### De Passage

Mme et notre ami M. Ch. Bériel, secrétaire général-adjoint du gouvernement tunisien en mission près du haut commissaire de France en Syrie, venus pour prendre congé de leurs nombreux

amis et procéder aux préparatifs de leur départ pour Beyrouth.

Mme et M. Bériel s'embarqueront samedi à bord du Duc d'Aumale.

Nous ne les laisserons pas partir sans leur dire tous les regrets sincères qu'ils laissent parmi nous, regrets tempérés, heureusement, par l'espoir de les revoir à Tunis dès que la mission de notre ami aura pris fin en Syrie.

Nous lui souhaitons bonne chance, réussite et prompt retour.

### Les Syndicats à la Résidence générale

L'existence des syndicats n'est pas reconnue en Tunisie, ce qui n'empêche pas certains groupements de se syndiquer ou de s'affilier à des syndicats de France dont ils forment des sections : telles celles des instituteurs, des cheminots ou des postiers

Cela n'aurait pas grande importance si, parfois, ces syndicats ou plutôt les membres des sections de ces syndicats n'éprouvaient le besoin d'aller porter leurs doléances jusqu'à la Résidence.

Et ce qu'il y a de fâcheusement regrettable, c'est que la Résidence générale reçoit les délégations, peut-être pas comme syndicalistes, c'est possible, mais les reçoit tout de même.

Et ensuite les bulletins des sections font grand étalage des audiences accordées, des demandes faites, des promesses obtenues et tout cela contribue à faire bafouer les chefs de service qui ne savent plus à quel « Saint » se vouer ni quelle conduite avoir vis à vis des membres des dirigeants des syndicats prétendument reçus officiellement par le représentant de la France.

Pour couper court à cette situation bizarre, il faut ou franchement reconnaître les syndicats ou poursuivre leur dissolution et en cas d'opposition faire marcher les tribunaux, puis prier les journaux de refuser toute communication, tout avis émanant des syndicats puisque entachés de nullité.

### La Béja à Korbous

Les préparatifs sont faits dans la charmante station pour recevoir la béja qui doit séjourner une quarantaine de jours dans ce site merveilleux aux eaux dont les bienfaits sont incomparables.

Il suffit pour s'en convaincre de lire les diverses brochures et notamment la dernière du Docteur Schoull, médecin de la station.

S. A. le Bey se propose, lui aussi, d'y passer quelques journées qui ne pourront qu'être profitables à sa santé.

En ce moment la coquette station présente une grande animation par l'affluence des baigneurs venus chercher un adoucissement à leurs rhumatismes ou autres maux.

Les hôtels sont remarquablement bien tenus, le service parfait et la nourriture préparée par un émule de Brillat Savarin secondé par un pâtissier-confiseur de primo cartello qui fait les délices des clients qui ne tarissent pas d'éloges.

### Au Tribunal de Sousse

Notre ami, M<sup>o</sup> Binhas, bâtonnier de l'ordre des avocats de Sousse vient d'être nommé avocat-défenseur près le tribunal de cette ville.

Il continuera en cette qualité à diriger l'étude de notre ami le sénateur Gallini, que l'exercice de son mandat retient loin d'elle

Nous lui adressons nos vives félicitations.

### La croix aux honnêtes gens le pilori aux malfaiteurs

Malgré toutes les raisons que fait valoir la presse indépendante contre l'opportunité du voyage présidentiel en Afrique du Nord, il est malheureusement

plus que probable que celui-ci aura lieu. Et ce sera tant pis pour nos finances.

A cette occasion des croix de la Légion d'honneur ou d'autres décorations seront distribuées. On parle de 3 croix de commandeur de la Légion d'Honneur, vingt d'officier et cent de chevalier !

Pour qu'il n'y ait pas de surprise, pour qu'on ne décore pas des individus qui mériteraient plutôt la correctionnelle que la Légion d'Honneur, le gouvernement agirait sagement en faisant connaître les noms des personnes qu'il a l'intention de proposer de façon à éviter des erreurs du genre de celle de cet avocat parisien qui, sans doute, n'avait pas sur la conscience les méfaits que certains braves aspirants du crû ont sur la leur.

M. le Résident général ferait bien de se méfier et en agissant comme nous l'indiquons il n'y aurait aucune surprise, aucune croix distribuée parmi des noms qui nous ont été donnés et qu'il faudrait arracher ensuite.

M. le Résident général renseignez-vous à toutes les des sources, provoquez les avis, ne vous laissez pas circonvenir : la croix aux honnêtes gens, le pilori aux malfaiteurs.

### L'honorariat à M. Joseph Valensi

C'est avec plaisir que nous avons vu conférer l'honorariat à M. Joseph Valensi, directeur des services administratifs de la Municipalité de Tunis pendant un quart de siècle à la satisfaction générale du conseil municipal et des habitants.

Nous le prions d'agréer nos sincères félicitations.

### Dans le Nichan Iftikhar

Notre ami Jules Cattin, chef des services administratifs de la Sûreté publique, vient de recevoir la cravate de Commandeur du Nichan Iftikhar.

Bien cordiales félicitations.

### Récompensons le courage

#### Bis repetita placent

L'ancien poilu Capus, facteur intérimaire au B.-G., dont nous avons signalé l'acte de courage accompli en gare d'Hammam-Lif, au péril de sa vie, et demandé pour lui la médaille de sauvetage, vient de recevoir la Médaille Militaire ce qui porte à six ou sept ses décorations toutes gagnées sur les champs de bataille.

Nous espérons que le gouvernement voudra bien récompenser son courage par une médaille qu'il a bien gagnée.

### Le Mérite Agricole

Nous apprenons au moment de mettre sous presse, que notre ami, M. S. Cohen Tanugi, directeur des Etablissements Wallut et Cie, en notre ville vient de recevoir la croix de chevalier du Mérite Agricole.

Très sincères félicitations.

### Les instituteurs algériens n'ont pas encore le quart colonial

Nous avons insisté, dans notre dernier numéro et les précédents sur l'inflation du budget de l'instruction publique qui est passé de 6.018.251 fr. en 1920 à 17.380.063 fr. 95 en 1922 soit une augmentation de 11.361.812 fr. 95 en deux ans !

Et nous ne sommes pas encore au bout du rouleau puisqu'en 1923 il y aura à ajouter le troisième tiers du relèvement du traitement des universitaires tunisiens.

Or, en Algérie si l'augmentation des traitements a eu lieu, le ministre des finances s'est refusé jusqu'à ce jour à leur accorder le quart colonial — ici, c'est le tiers — malgré les démarches répétées des parlementaires algériens.

M. de Lasteyrie, le nouveau ministre des finances, moins intransigent que son prédécesseur, a assuré la députation algérienne qu'il allait examiner dans l'esprit le plus bienveillant la question qui, comme le firent remarquer les parlementaires algériens, n'intéresse que les finances et les assemblées algériennes.

Evidemment ce sont les assemblées algériennes qui décident les relèvements et les contribuables qui paient.

Nous ne savons si en Algérie il y a pléthore d'écoles comme en Tunisie, ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est inadmissible de dépenser 20 millions pour l'instruction publique dans un pays où nous manquons de tout, où tout est à créer, à entreprendre, à achever. L'argent dépensé à bourrer le crâne des jeunes indigènes serait mieux utilisé à leur donner de l'eau, des routes, des infirmeries...

Un de nos lecteurs nous écrit :

« J'ai calculé que sur l'année scolaire du 1<sup>er</sup> octobre au 30 juin soit 272 jours il y en a 97 à retrancher : dimanches, jeudis et autres jours de congés ou vacances, il reste donc 175 journées effectives de classes à raison de 7 heures par jour, soit 1.225 heures ; comme le traitement moyen d'un instituteur est de 12.000 fr. par an, cela, fait 10 fr. par heure, ou 70 fr. par journée de travail.

« C'est pour rien ».

Trève de plaisanterie, nous espérons que le gouvernement fermera jusqu'à nouvel ordre toutes les écoles n'ayant pas un minimum de vingt enfants, garçons et filles. Et ce sera de l'économie bien comprise.

Nous avons parlé de l'école d'El Bathan qui nous avait été signalée comme ne comprenant qu'un très petit nombre d'élèves : 4 ou 6 peut-être 8. Le directeur nous écrit qu'il a actuellement 23 élèves dont 8 Français et 15 indigènes, elle en comptait 40 en octobre, une diminution probablement passagère de l'effectif indigène a entraîné la suppression du poste d'adjoint mais il reste encore de quoi occuper un maître. Il ajoute que lors que celui-ci doit donner des soins à une vingtaine d'élèves d'âges et de nationalités différentes son emploi est loin d'être une sinécure.

Nous ne le contestons pas et nous nous inclinons devant les chiffres qu'il nous cite, nous ne voyons qu'une chose c'est que le budget de l'instruction publique s'enfle démesurément d'année en année et qu'il faut arrêter les frais partout où le nombre d'élèves fréquentant réellement l'école est insuffisant, car on peut avoir à la rentrée un chiffre d'inscriptions qui est loin par la suite de concorder avec le nombre réel d'enfants assidus aux classes, c'est aux directeurs à prévenir l'inspection et la direction qui prendront les mesures nécessaires soit le maintien de l'école, soit sa suppression momentanée ou définitive, cela se passe tous les jours ainsi en Algérie et même en France.

### La Banque de Tunisie

à Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse, Bèja, Ferryville, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir et Souk-el-Khemis reçoit sans frais les souscriptions à la nouvelle émission du

### CREDIT NATIONAL

Bons décennaux 6 % de 500 fr. nets d'impôts.

Net à verser : 482 fr.

Remboursement au gré du porteur :  
dans 2 ans à 500 fr. (rendement : 6.53%)  
dans 5 ans à 507 fr. 50 (do : 6.63%)  
dans 10 ans à 525 fr. (do : 6.80%)

### Dans les Cadets

Nous apprenons avec plaisir que M.



Rachid Osman, kata de 2<sup>e</sup> classe à Met-laoui, fils du sympathique caïd de Mahdia, vient d'être élevé à la 1<sup>re</sup> classe.

C'est la juste récompense du zèle qu'il apporte dans ses fonctions qu'il remplit à la satisfaction de ses chefs et de la population.

## Le Cimetière et les Rabbins

Lettre au Directeur du "Tomaden"

Monsieur,

La Tunisie Française du 17 de l'é-coulé, détache d'un article de votre journal, un passage où vous me prenez à partie.

Et vous êtes la cruauté de m'en priver ?

Vous m'y reprochez de n'avoir aucune qualité théologique pour préconiser au nom de la loi juive : l'aliénation des cimetières désaffectés.

Vous déniez même au nouveau Comité consistorial et à son Conseil des Douze, le droit de débattre les questions religieuses, en dehors des rabbins.

Vous manquez de logique. Les rabbins n'étant nommés que par les consistoires, si ceux-ci sont incompetents, que valent leurs élus ?

Vous répétez enfin, que je m'attire le mépris de mon peuple, que j'aurais renié et dont je serais devenu l'ennemi.

Comme qui dirait, un type dans le genre de Dieu sous Titus : avec cette différence que ce sont les juifs qui m'ont répudié les premiers, ce qui, au lieu de me chasser du judaïsme, ne m'y a que profondément ancré. C'est le seul endroit où l'on ne rencontre pas de juifs.

Mon pauvre monsieur ! même réel, surtout réel, le mépris de mon peuple ne saurait m'émouvoir.

Quand tout un peuple se met à mépriser un seul homme, c'est qu'il l'estime au-dessus des autres. C'est l'esprit de l'ostracisme des Athéniens, de la notation d'infamie des Romains. L'impopularité n'est pas le contraire de la popularité. C'est une forme de la notoriété.

J'adore l'impopularité, le seul bien que la calomnie ne puisse nous ravir.

Le vrai mépris, il est dans l'opinion que j'ai de votre presse juive, incapable d'insérer les réponses des gens qu'elle a insultés. Elle n'a même pas le soupçon de la dignité humaine, qui commence à la responsabilité, laquelle se retrouve jusque chez les an imaux.

Presse juive ? Presse juive ? Dites-

donc judéo-goyiste ! Quoi de plus catholique que de contester aux laïcs le droit d'enseigner la doctrine ?

Cette cocasserie me fait justement retrouver que cette prétention est exactement plagiée sur le 94<sup>e</sup> canon du 4<sup>e</sup> Concile de Carthage de l'an 398 qui le leur interdit, sauf l'ordre des Cleres.

Où y a-t-il des laïcs chez nous ? Nous sommes tous prêtres. "Vous ne servez une nation de prêtres, un peuple saint." a dit l'Eternel.

De ce que nous sommes tous prêtres, le mot de rabbin n'a aucun sens sacerdotal.

Rab, en hébreu, signifie maître, instituteur. Un rabbin moderne n'étant pas docteur interprète direct de la loi, ni du Talmud qui en est l'interprétation, ni du Chulchan Aroukh simple codification du Talmud, n'est pas un rab avec autorité doctrinale personnelle ou corporative. Il ne peut être qu'un savant et on l'appelle tel, en hébreu, un Khakham, du mot Kakhma : science, sagesse, raison, intelligence.

Ces trésors sont accessibles à tous ceux que nature doua de réceptivité et sans diplôme.

Mais le titre de Khakham ne désigne plus aujourd'hui, lui-même, qu'une fonction administrative et non un monopole doctrinal.

Lorsqu'il fallut, jadis, nommer un successeur à Isidor, grand Rabbin de France, il y eut compétition entre le savantissime Astruk, grand Rabbin de Bruxelles et l'ignorantissime, mais jésuitissime, Zadok Kahn.

Alphonse de Rothschild, président du Consistoire, opina alors : "Ce n'est pas un savant qu'il nous faut, mais un diplomate !" Et Zadok l'emporta.

Grâce à cette judicature d'ignorants, ce sale goyi autorise pontificalement les riches à venir en voiture à la synagogue le samedi. Il leur vendait des indulgences sur le dogme vital du judaïsme, le sabbath, sublime, symbole de la liberté sociale et de la royauté familiale du pauvre.

Avouons que, si Zadok ignorait le B-A BA du judaïsme, ce n'était là qu'une illustre exception.

Nous ne sommes pas comme en catholicisme, où toute une série de conciles ont interdit les traductions de l'Evangile en langue vulgaire et où il y a environ quarante ans, Henri Lasserre vit mettre la sienne à l'index.

Chez nous, au contraire, la propagation de la Loi était obligatoire, on devait la

graver sur des stèles à ériger à tous les carrefours. De sorte que ce n'est entre rabbins et savetiers, qu'une question de degré de science.

Au point de vue culturel, nous sommes tous rabbins qualifiés pour officier. N'importe qui peut reprendre un rabbin en plein office, pour le moindre pataqués de ponctuation, en criant : Assour ! Assour ! qui signifie : Pêché ! Solécisme ! ou barbarisme !

Et les fidèles cultes s'inclinent devant le purisme grincheux, fut-ce un mendiant.

La science prime tellement le titre, que, bien que les bâtards soient honnis en Israël, ils peuvent avoir le pas sur les rabbins de moindre science.

J'ai d'ailleurs longuement observé à Tunis, combien les juifs y sont ignorants de leur judaïsme, de son histoire et de sa portée.

(à suivre)

## Administration des Habous

### AVIS

Il est donné avis au public que le jeudi 16 février 1922, à neuf heures du matin, il sera procédé au siège des Habous à Tunis, 55, rue de l'Eglise, à l'adjudication en vue de la constitution en enzel des immeubles ci-après désignés :

1- Un magasin et des boutiques et un premier étage situés à Tunis, rues de la Verrerie et des Tonneliers numéros 9 et 17.  
Mise à prix : 1.300 par an.

2- Une maison, un magasin et un premier étage situés à Tunis, rue du Lecteur N° 2 près de la mosquée Djamaa El Ksar.  
Mise à prix : 500 fr. par an.

3- Une maison et un premier étage sis à Houmet El Kad à Bizerte.  
Mise à prix : 100 francs par an.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'Administration des Habous à Tunis, bureau des Enzels.

## Sempre Avanti

Voulez-vous avoir de la santé ?  
Ne buvez que les sirops, liqueurs, limonades et vins de la Maison

**GIUSEPPE BUX**

12, Avenue Krantz — SOUSSE

GROS & DETAIL

## POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile Victorine reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. Comptoir Général des Produits Lubrifiants. Av. J.-Ferry - Tunis

## RHUM CHAUVET

J.-B. Curtelin représentant pour la Tunisie

## PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira  
**Léon BLOCH Fils**  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger  
Téléphone 553

Le lait	<b>BERNA</b>	est le plus
concentré		riche
suisse		en crème

C'est le plus cher mais le meilleur

Dépôtaires: 3 rue des Belges — Tunis

La Maison Paonessa, artificier, a l'honneur d'informer son honorable clientèle que son magasin de vente et bureaux sont transférés 3, rue de Bretagne, à proximité de ses anciens magasins.

## KORBOUS

LA REINE des Stations Thermales d'Afrique, réputée depuis des siècles pour ses cures merveilleuses, dans un site ravissant du golfe de Tunis, à 45 Kilomètres de la Ville, une petite heure d'auto ou par chemin de fer, gare de Soliman. Billets spéciaux de saison valable 33 jours délivrés dans toutes les gares d'Algérie-Tunisie. Correspondance avec le premier train.

Grand Hôtel des Thermes, les ordres Restaurant select, cuisine et caves réputées: Hôtel des Sources 2<sup>e</sup>me ordre et autres.

Nombreux appartements et Villas à louer, Golf-tennis, canotage, pêche, chasse, superbes excursions dans les environs. Bar américain Cercles des Etrangers.

Garage d'autos et autos en location.

## Restaurant Cacher à la carte et à prix fixe

Un médecin, M. le Dr Schoull est attaché à l'établissement thermal, lui écrire pour les informations d'ordre médical et pour tous autres renseignements : envois de brochures, notices, s'adresser à la direction de la Société de Korbous, 40 Rue de Naples, à Tunis, et pour les hôtels aux concessionnaires : MM. Peloni frères à Korbous, Tunisie.

Saison d'hiver 15 novembre-15 mai : d'été du 15 mai-15 novembre.

Service de cars Berliet tous les jours départ de Tunis, à 8 h. 30 matin; de Korbous à 4 h. : bureaux : 4, avenue de Carthage, en face le Palmarium.

## Pour tous vos travaux adressez-vous à

## L'Imprimerie La Renaissance

## Kola Sport... stimule

## Maisons Recommandées

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales — **Boccaro et Nizard** — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Grand Hôtel de France — Annexes : Buffet de la Gare et Hôtel du Centre — L. de Lacroix, propriétaire — Sousse (Tunisie).

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — Ai Comby, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste — Tunis.

Importation-Exportation de tous produits — Mohamed Ellamti, négociant, rue de France Sousse Tunisie — Adresse télégr. : Mohamed Ellamti - Sousse.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia — Tunis **J. & A. BEMBARON**, Vente, échange et location de Pianos.

JAMAIS rien ne vaudra MAUD l'Eau et la Poudre de riz MAUD EUVE, 70, Av. Gambetta, Hyères Var.

Entreprise Générale des Travaux Electriques, E. A. Minaud et Fils, ancien Aucouturier et Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis — réparations - Magnéto - Toutes Machines Electriques Rebobinage - Entretien.

Droguerie de la Poste. — S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques etc.

TUNISIA-PALACE 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

Les GALERIES PARISIENNES Alphonse Licari, pp<sup>te</sup>, 1, Place Pichon - Sousse — Chapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1<sup>res</sup> marques connues - Atelier de Modes — Maison de toute confiance.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis — Brami frères et Cie, pp<sup>te</sup>.

MANSOUR BEN GEMAA — Shyp Chandler — Fournitures Générales pour la Marine - Sfax Tunisie — Maison fondée en 1900.

Grand Hôtel de France - Sfax — 1<sup>er</sup> ordre — propriétaire — Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Quéménil — 1<sup>re</sup> Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Mercerie Parisienne. — Jacques Bismuth, 6 Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt du gant "Perrin", des parapluies "Revel" et parfumerie "Arys". — Fournitures complètes pour couturières et corsetières.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

MAURICE AZERM 11, 11, rue d'Italie et 11 Sadikia Tunis — Télégr. AZERM Tunis — Téléph. 8.48 -- Quincaillerie - Ferronnerie - arti. de ménage et chauffage - Fournitures générales pour mines et entreprises de travaux publics.

SEMPRE AVANTI — Brasserie de la Bourse Ancienne Brasserie Bellevue GIUSEPPE BUX, propriétaire - Sousse Tunisie — Concommodations de premier choix - Liqueurs d marque.

Horlogerie Bijouterie Joaillerie H. BIANCHI 17, Avenue de France — Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

Le Gérant : E. LUMBROSO  
Imp. de la Renaissance - 11, r. Al-Djazira - Tunis

## Chaux Hydraulique et Ciment

**PAUL POTIN**  
DÉPOT : Rue de Turquie (Port)  
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia  
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

## Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

## CIE DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - Poste Français  
AGENCE DE TUNIS  
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.  
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

## Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia.

## G<sup>DE</sup> DISTILLERIE TUNISIENNE

**G. & E. LICARI**  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros  
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari  
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 2900.

## S<sup>te</sup> F<sup>se</sup> des Chaux et Ciments du Bou-Kornine

Société anonyme au capital de 100.000 fr.  
**USINE A HAMMAM-LIF** (Téléph. 6)  
Adresser Commandes et Correspondance aux bureaux :  
77, Avenue de Carthage — TUNIS  
(Téléphone 5.84)

## - RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires  
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

## Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme au Capital de 125.000.000  
Siège Social : ALGER — Siège Central : PARIS  
Succursale de TUNIS : 13, Avenue de France

Agences de Tunisie : Béja, Bizerte, Bou-Arada, Ferryville, Gabès, Gaffour, Kairouan, Le Kef, Medjez-el-Bab, Mahdia, Maten, Nabeul, Sfax, Sousse, Souk-el-Khemis, Tabarka, Téboursouk.

Toutes opérations de Banque :  
Dépôts de fonds à vue et à échéance fixe avec intérêts  
Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables au maximum en 30 ans avec faculté pour l'emprunteur de rembourser à toute époque par anticipation  
Pour tous renseignements s'adresser à la Succursale de TUNIS ou à ses agences de l'Intérieur.

## L'Huile qui graisse le plus

«- Vacuum Mobiloil -»  
Marque "GARGOYLE"  
**Maison A. MODIGLIANI**  
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS  
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

## Société Générale

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE  
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000  
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence  
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAJ

Principales opérations  
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

## Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances »  
(17<sup>me</sup> ANNEE)  
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

**Vous** qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à "OFFICE FRANÇAIS".

**Rien à payer** si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.

Nos "PETITES ANNONCES" rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

## Maison R. WALLUT & C<sup>ie</sup>

(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix)  
99, Rue de Portugal - TUNIS  
Machines Agricoles et Industrielles  
des Premières Marques  
TRACTEURS & MOTO - CHARRUES  
Catalogues et Références Franco sur demande

## Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia  
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAJ

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue — Terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

## MATERIAUX DE CONSTRUCTION

## B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie  
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire  
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées  
Fil de fer à fourrage 13-14-15  
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia  
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée — TUNIS Tél. 1.68

**VÊTEMENTS**  
**J. BELL**  
5, Rue d'Italie, TUNIS

**Raymond Valensi**  
INGÉNIEUR ARCHITECTE  
22, rue de Russie — TUNIS  
Dépôt de Machines Agricoles  
41, Rue Al Djazira

## Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés  
AGENCES DE TUNISIE :  
TUNIS - BIZERTE - SFAJ - SOUSSE  
MONASTIR  
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)  
et toutes opérations de Banque  
Location de compartiments de  
**COFFRES - FORTS**  
Délivrance de BONS DE LA DEFENSE NATIONALE rapportant des intérêts aux suivants :  
3 mois à 3.60 o/o - à 6 mois 4.50 o/o  
1 mois à 4 o/o - à 1 an 5 o/o.